



Demande d'aide financière au Canada

Il faut remplir un formulaire en ligne pour demander une aide financière. Une telle demande vous prendra de 20 à 30 minutes.

Information exigée

1. Nom, mandat et numéro d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance.
2. Coordonnées, y compris l'adresse électronique.
3. Liste des membres du conseil d'administration et du comité consultatif, le cas échéant.
4. Derniers états financiers audités.
5. Nature de l'activité faisant l'objet de la demande d'aide financière.
6. Objectifs généraux de la campagne ou du programme de financement, origine prévue des fonds (p. ex., répartition entre les secteurs public et privé, dons de contrepartie).
7. Budget de la campagne ou du programme.
8. Montant de l'aide financière demandée.
9. Affectation des fonds recueillis auprès de la TD et mode de reconnaissance du soutien obtenu.
10. L'organisme fait-il partie du réseau des organismes appuyés par Centraide/United Way?

Après avoir soumis la demande en ligne

1. Après avoir soumis votre demande en ligne, vous recevrez un courriel de confirmation vous avisant que votre demande a bel et bien été présentée.
2. Dans les 72 heures qui suivent, vous recevrez un courriel vous avisant que votre demande est à l'étude.
3. La réponse, affirmative ou négative, vous arrivera environ 6-8 semaines après la date de présentation de votre demande.

Remarque : Le délai de réponse peut être plus long que prévu en cas de surcroît de demandes ou de demande incomplète, auquel cas nous devons communiquer avec vous pour obtenir de plus amples renseignements.

Principaux domaines d'intervention

1) Éducation et compétences financières

À la TD, nous estimons qu'une solide formation scolaire ouvre des portes et contribue grandement au bien-être personnel, familial et communautaire. Nous croyons également qu'une bonne initiation aux finances constitue l'une des pierres angulaires de la prospérité non seulement individuelle, mais nationale.

Nos objectifs à cet égard sont :

- Favoriser l'accès à une éducation postsecondaire pour tous;
- Soutenir l'excellence au sein des universités et des collèges canadiens;
- Consacrer des ressources humaines et pécuniaires à l'initiation aux finances dans les collectivités défavorisées.

2) Création de possibilités pour les jeunes

La jeunesse est notre avenir, et, à la TD, nous croyons que tous les jeunes devraient avoir l'occasion de réaliser leur plein potentiel, et obtenir le soutien dont ils ont besoin pour y parvenir. C'est pourquoi la TD déploie de grands efforts pour que les enfants acquièrent des connaissances fondamentales en lecture et en écriture.

Nos objectifs à cet égard sont :

- Promouvoir l'alphabétisation des enfants, un fondement essentiel de la réussite future;
- Soutenir les jeunes provenant de collectivités diversifiées et défavorisées afin qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel;
- Créer des possibilités pour les jeunes afin qu'ils puissent prendre part et contribuer au monde des arts et de la culture au Canada.

3) Environnement

À la TD, nous avons à cœur la protection et l'amélioration de l'environnement. C'est ainsi que nous finançons des milliers de projets écologiques par l'intermédiaire de la Fondation TD des amis de l'environnement (un partenariat unique entre une entreprise et la collectivité par lequel les clients, les employés et la TD collaborent).

Nos objectifs à cet égard sont :

- Verdir notre environnement urbain et améliorer la biodiversité;
- Promouvoir l'économie d'énergie;

- Favoriser la sensibilisation à l'environnement et l'engagement communautaire.

Conditions d'admissibilité

1. Les organismes de bienfaisance doivent être canadiens, et les fonds offerts doivent être utilisés au Canada.
2. Les organismes doivent être à but non lucratif et avoir un numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance.
3. Les organismes doivent être en mesure de fournir un reçu d'impôt pour activités de bienfaisance pour la totalité du don reçu.
4. Exceptionnellement, nous étudierons les demandes de financement d'organismes à but non lucratif, d'entreprises sociales ou d'autres organismes communautaires qui n'ont pas de numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance pourvu qu'un tel organisme montre en quoi ses objectifs concordent avec ceux de la TD et entende avoir une grande influence dans les principaux secteurs d'intervention de la TD.

Exclusions

1. Écoles élémentaires et secondaires publiques ou séparées
2. Écoles privées
3. Organismes religieux
4. Concours de beauté
5. Équipes et événements sportifs
6. Initiatives de financement individuelles
7. Groupes récréatifs (loges, fraternités, organismes de culture personnelle, etc.)
8. Congrès, foires commerciales
9. Tournois de golf
10. Production de vidéos, de DVD et d'émissions de télévision

Remarque : La TD accordant un important soutien financier aux organismes du réseau Centraide/United Way dans tout le Canada, elle n'offre pas d'autre soutien à ces organismes.

Politique antidiscriminatoire

Le développement d'une culture de l'inclusion est un élément central de la stratégie commerciale du Groupe Banque TD. Nous travaillons à la création et au maintien d'un milieu de travail diversifié et inclusif à l'image des communautés où nous sommes présents. La façon dont nous contribuons aux collectivités traduit également notre engagement en matière de diversité. Les projets, les programmes et les activités financés par la TD, par la Fondation TD des amis de l'environnement ou la TD Charitable Foundation (aux États-Unis) doivent être conformes à cet engagement.

Plus particulièrement, le Groupe Banque TD interdit qu'il y ait discrimination envers une personne basée sur sa race, son origine nationale ou ethnique, sa couleur, sa religion, son âge, son sexe, son orientation sexuelle, son état matrimonial, sa situation de famille, sa situation d'ancien combattant, son handicap ou une autre caractéristique protégée par la loi. Vous devrez indiquer ci-après si les projets, programmes et activités que vous cherchez à financer sont conformes avec la politique antidiscriminatoire de la TD.

La TD, la Fondation TD des amis de l'environnement et la TD Charitable Foundation (aux États-Unis) se réservent le droit d'exclure un organisme et de refuser de faire un don, un cadeau ou une commandite, si elles le jugent approprié.

Confidentialité et sécurité

La TD s'est adjoint les services de MicroEdge pour l'administration de la demande d'aide financière en ligne. Cet outil Web nous permet de comprendre les besoins des organismes de bienfaisance. Vous y trouverez une série de questions sur l'organisme que vous représentez et le programme, le service ou les installations pour lesquels vous demandez une aide financière. Le Groupe Banque TD et MicroEdge garantissent tous deux que les renseignements fournis resteront confidentiels et qu'ils serviront uniquement à l'étude et à l'approbation des demandes de dons de bienfaisance.

Seuls les employés ou représentants de la TD qui participent à l'étude et à l'approbation de la demande peuvent consulter les renseignements que vous fournissez dans la demande d'aide financière en ligne. Ces renseignements servent uniquement à établir la capacité de la TD à verser un don à votre organisme de bienfaisance. Si la confidentialité de ces renseignements vous préoccupe, consultez les politiques sur le respect de la vie privée dans le site Web de la TD.

Au début du processus de demande en ligne, vous quittez le site de la TD quand une nouvelle fenêtre du navigateur s'ouvre pour établir la connexion avec le serveur sécurisé de MicroEdge.

Dès que vous aurez rempli et présenté votre demande, vous recevrez un message de notre part sur l'état de votre demande. Vous pouvez retourner sur le site de la TD en tout temps en fermant la nouvelle fenêtre.